

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Pratiques et ingénierie de la formation

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) se décline en trois parcours. Au niveau de la mention, les compétences partagées sont liées 1) aux métiers de formateurs dans et hors Education Nationale, 2) aux métiers du conseil en formation et de l'intervention en formation. Chaque parcours présente des objectifs spécifiques. Le parcours *Conception intervention recherche en éducation et formation* (CIREF), délivré en visioconférence sur les cinq sites de l'ESPE -Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education- (Reims, Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Troyes) forme des professionnels de la formation ; il s'adresse pour partie à un public en formation continue. Le parcours *Handicaps et besoins éducatifs particuliers* (HBEP) est délivré sur le site de Châlons-en-Champagne et vise une formation professionnalisante dans les domaines de l'ingénierie de formation et la formation de formateurs auprès de publics à besoins éducatifs particuliers. Le troisième parcours *Éducation et formation* (EF), dont seule la seconde année existe, est délivré sur les cinq sites de l'ESPE, et annonce un double objectif : construire les compétences de l'enseignant dans le premier degré ainsi que des compétences liées aux métiers de la formation et de l'éducation auprès de publics en situation de handicap. Ces trois parcours permettent de répondre à des besoins de formation sur le territoire.

Si la mention dans sa configuration actuelle est proposée depuis la rentrée 2014, les trois parcours diffèrent quant à leur année d'ouverture. Le parcours *CIREF* est le plus ancien avec une ouverture des deux années de master en 2011. Le parcours *HBEP* a ouvert le M1 à la rentrée 2013 et le M2 à la rentrée 2014. Cette même rentrée 2014 voit l'ouverture du M2 *EF*. Pour ces trois parcours, les modalités d'enseignement sont hybrides (présentiel/distanciel).

Analyse

Objectifs

Le dossier permet d'identifier des objectifs communs à la mention (construction de compétences nécessaires aux formateurs) et des objectifs spécifiques à chacun des parcours (*CIREF* vise principalement à former des concepteurs de programmes de formation ou des chercheurs dans le champ de la formation ; *HBEP* adresse les spécificités de formation des publics présentant des handicaps ; *EF* contribue à former des futurs professeurs des écoles sensibilisés aux handicaps). Chaque parcours correspond à des besoins identifiés en formation sur le territoire. L'absence de fiche RNCP ne permet pas d'identifier s'il y a adéquation entre ces objectifs et les capacités délivrées en formation. Les annexes descriptives au diplôme disponibles pour les parcours *CIREF* et *HBEP* et l'ensemble du dossier permettent d'apprécier la pertinence de ces deux parcours, leur spécificité dans la mention, leur finalité en termes de champ d'emplois. En revanche, des questions émergent relativement au rattachement du parcours *EF* à la mention *MEEF PIF*. Au regard des informations disponibles, les objectifs de formation du parcours *EF* pourraient finalement mieux correspondre aux objectifs d'une mention *MEEF 1^{er} degré*. On peut donc se questionner sur le choix opéré de rattacher ce parcours à la mention *MEEF PIF*.

Organisation
<p>La mention <i>MEEF PIF</i> se décline en trois parcours qui présentent certaines mutualisations en M1 (<i>CIREF/HBEP</i> mutualisent toutes les UE, excepté des UE optionnelles, soit environ 80 % des enseignements) et en M2 (<i>HBEP/EF</i> mutualisent les UE14 (51h étudiants) et UE15 (36h étudiants)). Les mutualisations avec d'autres mentions ne sont pas évoquées. Les mutualisations au sein d'une mention à trois parcours sur cinq sites différents constituent le point de force de l'organisation, car elles permettent d'élargir l'offre de formation à l'ensemble du territoire. Mais parallèlement, la complexité de cette organisation constitue aussi un point de fragilité à renforcer notamment en rendant plus lisible la relation entre le parcours <i>EF</i> et les deux autres parcours. La présentation des maquettes des trois parcours ne permet pas d'une part d'apprécier l'équilibre des volumes horaires entre UE, semestres ou années, d'autre part de comprendre et de visualiser les tronc communs aux trois parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au niveau de la cartographie régionale les trois parcours répondent à des besoins et ne souffrent pas de concurrence. Les parcours <i>CIREF</i> et <i>HBEP</i> s'appuient de façon significative sur les partenaires locaux (association, région, académie) et internationaux (<i>CIREF</i>). Néanmoins, les liens entre le parcours <i>HBEP</i> et l'académie n'apparaissent pas très étroits dans la mesure où les besoins en formation continue des personnels de l'Education Nationale et la masterisation des formations CAPA-SH (certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) et 2CA-SH (certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) ne sont pas mentionnés.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée (13 enseignants-chercheurs, 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 21 enseignants du second degré dont 4 docteurs, 1 professeur associé et 6 professionnels extérieurs) et veille à assurer l'équilibre des interventions des différents statuts de formateurs. Les informations délivrées sur les intervenants extérieurs ne permettent pas d'apprécier la plus-value qu'ils apportent à la formation. Il n'est pas non plus aisé de comprendre comment les interventions de ces extérieurs sont travaillées pour assurer cohérence et cohésion au sein des maquettes. Différentes réunions avec ou sans étudiants permettent d'assurer le bon fonctionnement des équipes pédagogiques. Les pistes d'amélioration envisagées qui consisteraient à organiser des séminaires préparatoires au conseil de perfectionnement (en n'omettant pas d'y adjoindre les intervenants extérieurs ou tout au moins certains d'entre eux) sont à explorer. Grâce au cahier des charges des différentes responsabilités ouvrant droit à diverses primes et équivalence de service (HRS/PRP/PCA), les rôles et missions des différents acteurs de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Compte-tenu du caractère récent de deux des trois parcours (<i>HBEP</i> et <i>EF</i>), il est difficile de juger de la stabilité des effectifs. Cependant, on relève une incohérence : d'un côté, le parcours <i>HBEP</i> est présenté comme récent (ouverture du M1 en septembre 2013 et du M2 en septembre 2014), de l'autre, que les parcours <i>CIREF</i> et <i>HBEP</i> ont quatre ans d'existence. Si cette information est avérée, il devrait y avoir plus d'information dans le dossier relatif aux effectifs, à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.</p> <p>Les effectifs annoncés montrent que les inscrits en 2^{de} année du parcours <i>CIREF</i> (entre 18 et 25) sont plus nombreux que ceux du M1 pour les parcours <i>CIREF</i> et <i>HBEP</i> cumulés (10 à 15 étudiants) ; ce qui s'explique par une entrée en M2 en tant que voie de formation pour un public de formation continue, qui n'est cependant pas chiffrée explicitement.</p> <p>Les effectifs du parcours <i>HBEP</i> sont faibles (entre 6 et 8 selon les années), ce qui semble étonnant compte tenu du besoin en formation des personnels de l'Education Nationale dans les domaines des besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Le parcours <i>EF</i> destiné aux étudiants qui ont échoué au concours et qui souhaitent le passer une seconde fois présente des effectifs plus importants (entre 50 et 80 selon les années). L'insertion professionnelle des diplômés du parcours <i>EF</i> titulaires d'une mention <i>MEEF PIF</i> et non lauréats sera à surveiller dans les années à venir.</p> <p>Le suivi de l'insertion des étudiants du parcours <i>CIREF</i> a été réalisé (évaluation à 6 mois et à 30 mois) par l'observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE), et le taux de satisfaction moyen des 16 usagers ayant répondu est honorable : 12 personnes considèrent qu'il y a adéquation entre la nature du diplôme et l'emploi occupé. Le taux d'insertion est difficile à apprécier dans la mesure où le taux d'inscrits en recherche d'emploi au début de la formation n'est pas mentionné.</p> <p>Malgré un recul moindre, le parcours <i>EF</i> semble objectivement faciliter la réussite au concours (55 % de reçus en 2015).</p> <p>Sur la question des effectifs, une des pistes d'amélioration évoquées (travailler au développement d'une licence de <i>Sciences de l'éducation</i>) semble particulièrement pertinente et nécessaire pour assurer un vivier de recrutement en 1^{ère} année de master, néanmoins cette piste ne semble pas être envisagée dans le dossier champ.</p>

Place de la recherche
<p>Les trois parcours accordent une place à l'initiation à la recherche. La question est plus approfondie dans le parcours <i>CIREF</i>. Toutefois, les enseignements les plus importants y sont faits en M1. De ce fait, les apprenants ayant un accès direct au M2, ne suivent pas ces enseignements. Il leur est proposé un accès aux ressources via le bureau virtuel de l'Université. Le dossier laisse entendre que l'encadrement des étudiants en mémoire demande un effort conséquent aux enseignants, ce qui peut se comprendre par le faible taux d'encadrement des enseignants-chercheurs par étudiant. En effet, au niveau plus général de l'ESPE, l'équipe pédagogique chargée des diplômes de master est constituée de 68 % de formateurs et de 32 % d'enseignants chercheurs qui ont à assurer la formation à la recherche sur cinq sites. Néanmoins, le nombre de poursuite en doctorat (cinq depuis 2012) présage certainement d'une formation recherche de qualité.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place et la nature des compétences professionnelles sont aisées à identifier. Le dossier champ comme le dossier de la mention montrent une volonté d'assurer la professionnalisation et d'assurer l'insertion professionnelle : réflexion sur la préprofessionnalisation, relation avec le réseau professionnel dans les parcours, importance du rôle joué par l'OSIPE, recrutement d'une enseignante ayant le statut de professionnel associé (issue du secteur de la formation) dont les apports concrets dans la formation ne sont pas mis en avant. Cependant, comme mentionné dans l'item « Objectifs », une fragilité est repérée quant à la professionnalisation du parcours <i>EF</i> : excepté la voie classique de l'enseignement qui concernera les reçus au concours (environ 55 % pour l'année 2015), les voies vers d'autres métiers ne sont pas lisibles. La fiche RNCP fournie ne correspondant pas à la mention, il n'a pas été possible d'identifier les secteurs d'emplois accessibles pour les titulaires de ce master. Depuis l'ouverture du parcours <i>CIREF</i>, la professionnalisation est attestée par l'obtention de deux diplômes par validation des acquis de l'expérience (VAE) et d'une obtention partielle par VAE. Une étudiante est actuellement inscrite. Pour le parcours <i>HBEP</i>, on enregistre une inscription en cours pour une obtention du diplôme par VAE.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages de découverte proposés en <i>HBEP</i> sont un plus pour les apprenants qui n'ont pas comme horizon les métiers de l'Education Nationale. En revanche, quatre semaines pour acquérir un début de la compétence professionnelle dans le domaine de l'ingénierie de la formation, cela semble un peu juste. Pour les trois parcours, et plus spécifiquement pour le parcours <i>CIREF</i> (où le stage ne semble pas obligatoire), les liens entre stage et contenus d'enseignement mériteraient d'être précisés. Sans une relation explicite, il semble difficile pour les étudiants d'établir un lien entre les compétences professionnelles à développer dans le cadre de leur future insertion professionnelle et les enseignements délivrés. Le dossier ne permet pas d'apprécier la place accordée à la pédagogie de projet.</p>
Place de l'international
<p>La place accordée à l'international dans cette mention est notable car le parcours <i>CIREF</i> est support de trois doubles diplômes : un avec la Colombie (Universidad Pedagógica Nacional de Bogota) ; deux avec l'Argentine (Universidad Pedagógica de la Provincia de Buenos Aires et Universidad Nacional de San Martín). Ces trois doubles diplômes permettent des mobilités entrantes et sortantes pour des enseignants-chercheurs qui assurent cours et séminaires de recherche auprès des étudiants de masters ; le nombre d'enseignants concernés et les volumes d'intervention ne sont malheureusement pas précisés. Quelques mobilités étudiantes ont déjà vues le jour. Les perspectives envisagent les prolongements pour les deux autres parcours et de plus grandes facilités pour les mobilités entrantes et sortantes des étudiants, mais elles sont conditionnées par les appuis financiers de l'Université et de l'ESPE.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement principalement en formation initiale et continue ne précise pas les critères d'entrée (par validation des acquis professionnels (VAP) en M1/en M2) ni s'il y a ou non harmonisation de ces critères entre les parcours. Le dispositif de mise à niveau existe pour le parcours <i>CIREF</i> mais se réduit à l'accès au bureau virtuel. Il faut rappeler ici que l'apprentissage ne peut se réduire à l'accès aux ressources. On peut regretter qu'aucune différenciation ou dispositif ciblé de remise à niveau qui tiendrait compte des obstacles rencontrés au concours ne soit mis en œuvre au sein du parcours <i>EF</i>.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Des modalités hybrides distanciel/présentiel sont proposées pour les trois parcours, principalement sous forme de visioconférence mais aussi sous forme de cours en ligne. Néanmoins, les modalités pédagogiques de ces formations en ligne ne sont pas précisées : s'agit-il simplement de diaporama ou de documents en ligne ? On peut regretter de ne pas voir qu'une formation dédiée à former des professionnels de la formation n'ait pas mis en place d'évaluation spécifique sur la question de l'efficacité des modalités d'enseignement hybride.</p> <p>Le numérique est présent dans les maquettes des parcours <i>CIREF</i> et <i>EF</i> mais le peu d'ECTS (1) accordé à la conception et à la mise en œuvre de formations à distance semble étonnant au regard des objectifs professionnels visés par ces parcours. De même, la place du numérique dans le parcours <i>HBEP</i> semble absente.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Concernant l'évaluation des étudiants, le dossier de la mention renvoie au dossier de pilotage des MEEF et ne précise pas les modalités d'évaluation, tandis que sur ce point le dossier pilotage renvoie lui-même au dossier de la mention. Les règles de composition du jury sont précisées dans le dossier de pilotage : ils sont composés d'au moins cinq membres dont trois enseignant-chercheurs.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est assuré <i>via</i> un portfolio qui ne semble concerner que le mémoire et le numérique. Il serait intéressant de savoir qui, dans l'équipe pédagogique, est chargé de valider les compétences dans le portfolio (formateurs ? enseignant-chercheurs ? professionnels ?). A ce titre, un exemple de sortie papier du portfolio aurait pu être joint au dossier. Il est espéré que ce portfolio intègre progressivement les autres compétences des métiers visés par les parcours.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'OSIPE, observatoire lui-même intégré à la cellule d'aide au pilotage de l'Université. Parallèlement, le dossier pilotage stipule que les responsables de mention pourraient jouer un rôle plus grand dans la collecte d'informations sur le devenir des étudiants.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement dans sa composition (six enseignants membres de l'équipe pédagogique dont le responsable de la mention, six représentants étudiants et six représentants du monde socio-économique) et sa modalité de fonctionnement (une réunion au minimum par an) semble jouer pleinement son rôle d'amélioration continue du dispositif puisqu'il formule des propositions (notamment pour le parcours <i>EF</i>) qui sont ensuite votées et qui visent à être appliquées. Le conseil de perfectionnement peut s'appuyer sur les résultats des questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements remplis par les étudiants des parcours <i>EF</i> et <i>HBEP</i>. Les évaluations liées au parcours <i>CIREF</i> se font de façon plus informelle auprès du responsable de parcours.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les mutualisations entre parcours sont justifiées et pertinentes.
- L'offre de formation des parcours *CIREF* et *HBEP* répondent à des besoins en formation au plan régional.
- L'ouverture à l'international est importante, notamment grâce au parcours *CIREF*.
- Les modalités de pilotage sont pertinentes : les rôles et missions des acteurs de l'équipe pédagogique sont définis.

Points faibles :

- Le contenu du parcours *EF* n'a pas été construit en fonction de compétences attendues dans l'exercice d'une fonction ou d'un métier autre que celui d'enseignant du 1^{er} degré. Les débouchés hormis la réussite au concours de recrutement à l'enseignement du 1^{er} degré sont absents ; ce qui questionne la place de ce parcours au sein de la mention. Ces choix questionnent aussi le devenir des diplômés du parcours *EF* qui ne réussiraient finalement pas au concours *CRPE* (concours de recrutement au professorat des écoles). Déjà titulaires d'un master de mention *PIF*, il ne leur sera plus possible de se réorienter vers des formations relevant de cette mention.
- Concernant le parcours *HBEP*, les relations avec les services académiques ne sont pas suffisamment développées.
- La durée du stage de *M2* et le fait qu'ils ne soient pas toujours rendus obligatoires ne garantit pas l'acquisition des compétences d'ingénierie pour les apprenants désireux de se professionnaliser en ingénierie de la formation proprement dite (parcours *CIREF*).
- L'absence d'éléments précis sur les modalités d'évaluation choisies est regrettable

Avis global et recommandations :

L'offre de formation est intéressante pour deux des parcours de la mention : *HBEP* et *CIREF*. Pour le parcours *EF*, la démarche d'ingénierie de formation (qui doit permettre la conception, la mise en œuvre, l'évaluation de la formation dans un souci d'efficacité et d'efficience) devrait être mise en place afin, notamment, de préciser les débouchés professionnels du parcours *EF*, et plus globalement sa place dans la mention. Il sera impératif d'identifier des fonctions ou métiers porteurs d'emplois dans le domaine de la formation et de l'éducation autres que ceux de l'enseignement. Les travaux du Carif-Oref, les BMO, les statistiques de pôle emploi peuvent être mobilisées. La préparation des non lauréats au métier d'enseignant du premier degré ne devrait pas se faire dans le cadre d'un parcours de la mention *MEEF PIF* mais dans la mention *MEEF 1^{er} degré*.

Pour accroître la visibilité et le recrutement du parcours *HBEP*, trois actions pourraient être menées en plus de la mise en place d'une licence de sciences de l'éducation au niveau du site : 1) se faire connaître des possibles employeurs en élargissant le cercle des partenariats avec l'extérieur (UNREP (Union Nationale Rurale d'Education et Promotion), ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) des autres départements de l'hexagone), 2) envisager une offre de formation entièrement à distance (en asynchrone pour un recrutement large), 3) renforcer les relations avec les services académiques et envisager que certaines formations (actuel *CAPA-SH/2CA-SH*) puissent être délivrées dans le cadre d'un master.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

*Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne*

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

À

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du master *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Conformément aux recommandations du Hcéres, le parcours EF qui accueille les étudiants de Master 2 ayant échoué au CRPE dans la mention Pratique et Ingénierie de la Formation sera déplacé, pour la prochaine accréditation, dans la mention MEEF 1er degré.

Modalités d'enseignement et place du numérique : le rapport pose la question des « modalités pédagogiques de ces formations en ligne ».

Pour un public très majoritairement salarié et dispersé dans l'académie voire hors de celle-ci, des formations hybrides ont été développées : des cours en fin de journée avec visioconférence dans les 5 sites de l'ESPE et des temps de regroupement en journée. En complément de ces cours, les étudiants réalisent des travaux à distance via le bureau virtuel. Chaque Parcours dispose d'un « cours en ligne ». Dans ce cours les étudiants trouvent, pour chaque UE et EC l'ensemble des outils constituant un cours en ligne : documents statiques des plans de cours, ressources complémentaires ; espace de dépôt et d'échanges avec les formateurs : des travaux à réaliser en vue de préparer les cours et à réaliser après les cours, documents multimédia et scénarisation des contenus : parcours d'enseignement ; espace de dialogue : forum, chat, wiki sont également ouverts mais peu utilisés réellement par les étudiants. C'est également sur le bureau virtuel que sont déposés les travaux à rendre pour l'évaluation des enseignements. Ainsi, une part importante des interactions entre étudiants et enseignants passe par le bureau virtuel conçu comme un véritable outil au service d'un travail à distance.